



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°1 – 21 février 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[DONNÉES MÉTÉO](#)

[COLZA](#)

Stade : Les colzas sont poussants et la montaison est engagée pour de très nombreuses parcelles.

Larves d'altises : Augmentation de l'infestation larvaire durant l'hiver.

Charançon de la tige du colza : Début du vol.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

 Parcelles observées cette semaine :

34 Colza



Prévisions météo à 7 jours :

- Référence Craie

JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28
9° / 12°	4° / 9°	4° / 8°	3° / 10°	4° / 9°	4° / 11°	3° / 11°
↙ 35 km/h	↙ 25 km/h	↙ 25 km/h	↗ 30 km/h	↘ 25 km/h	↘ 20 km/h	↙ 15 km/h
75 km/h	55 km/h	50 km/h	55 km/h	45 km/h		

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 21/02/2024 à 14h40. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

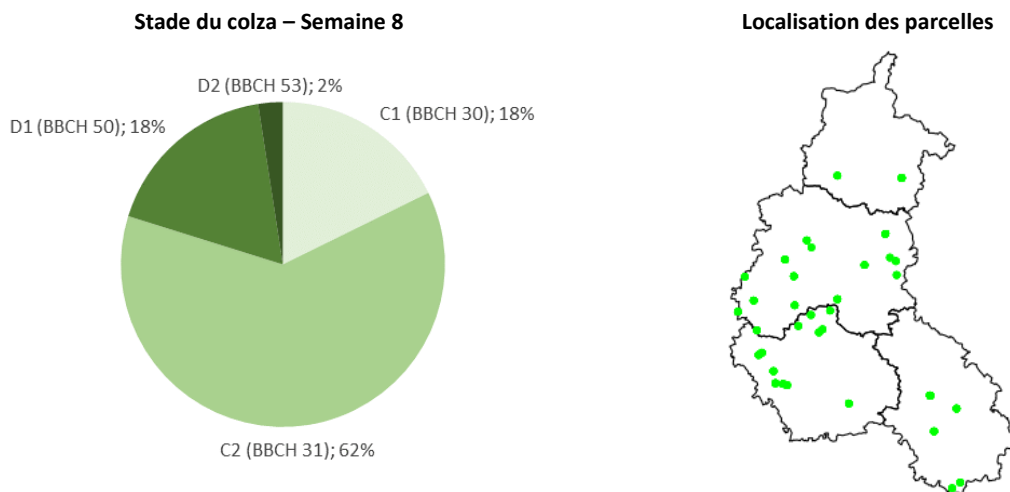
JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28
8° / 11°	3° / 8°	3° / 7°	3° / 9°	3° / 12°	5° / 10°	2° / 11°
↗ 30 km/h	↙ 25 km/h	↙ 20 km/h	↗ 30 km/h	↗ 25 km/h	↘ 20 km/h	↙ 15 km/h
80 km/h	50 km/h	45 km/h	60 km/h	45 km/h		

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 21/02/2024 à 14h40. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

34 parcelles ont été observées cette semaine. Avec les conditions douces de ces dernières semaines, la reprise des colzas est bien engagée et certaines parcelles sont en pleine montaison. 62 % des parcelles du réseau sont au stade C2.



Rappel des stades du colza :

- Stade C1 : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.
- Stade C2 : « Entre-nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.
- Stade D1 : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».
- Stade D2 : « Inflorescence principale dégagée - boutons accolés, inflorescences secondaires visibles »



2 Larve de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

Sur l'entrée de l'hiver, 46 tests Berlèse avaient été effectués. Sur ces parcelles, l'infestation moyenne était de 1,7 larves/plante.

Sur 12 parcelles, de nouveaux tests Berlèse ont été effectués en sortie d'hiver. Les infestations sont en augmentation comme chaque année. Sur ces parcelles, l'infestation entrée hiver était en moyenne de 2,2 larves/plante et passe à 5,9 en sortie d'hiver. Certaines parcelles présentent une forte augmentation de l'infestation durant l'hiver.

Commune	Département	Nbre de larves/plante Entrée hiver	Nbre de larves/plante Sortie hiver
POIVRES	10	1.1	14
PLANCY L'ABBAYE	10	1.65	3.4
ETRECHY	51	2	1.6
FONTAINE/AY	51	0.8	0.3
CORROY	51	1.1	3
MARSON	51	4.2	9.8
SOUDE	51	0.5	0.5
SOMME VESLE	51	5.4	5.6
CHOILLEY-DARDENAY	52	0.2	2
AGEVILLE	52	2.5	12.4
VAUX-SOUS-AUBIGNY	52	4.6	8.7
LEFFONDS	52	2	9.2
	Moyenne	2.2	5.9

b. Analyse du risque des larves de grosses altises

A ce jour, les colzas sont en cours de reprise et le risque larvaire n'est plus à prendre en compte. Désormais, il est important d'observer la présence de plantes buissonnantes dans les semaines à venir pour confirmer le risque mesuré dans chaque parcelle.

c. Gestion alternative du risque

Pour rappel, contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

3 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

a. Description et piégeage

2 espèces bien distinctes peuvent être observées :

Charançon de la tige du colza : il s'agit du plus gros charançon nuisible rencontré sur le colza (3 à 4 mm). De forme ovale et de couleur gris cendré. Le bout de ses pattes est noir. Ce charançon pond sur les tiges de colza. La présence des œufs provoque une réaction de la plante qui voit sa tige se déformer localement, voire éclater. La période de ponte démarre généralement 8 jours après l'arrivée de l'insecte.

Le vol est favorisé par des conditions météo clémentes et des températures supérieures à 9 °C.



Charançon de la tige du colza adulte (gauche) et dégâts liés à la ponte (droite) - Terres Inovia

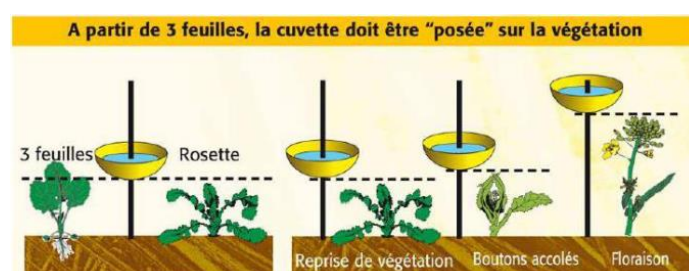
Charançon de la tige du chou : plus petit (3 à 3,5 mm) que celui de la tige du colza, ce charançon est de couleur noire mais avec une forte pilosité rousse-grise. Une tache blanchâtre est visible sur son dos. L'extrémité de ses pattes est rousse, ce qui permet de le distinguer du charançon de la tige du colza. Le charançon dépose ses œufs sur les pétioles. Les larves minent les pétioles avant de s'attaquer à la moelle de la tige.

Il est généralement actif à partir de températures proches des 10-12 °C.



Charançon de la tige du chou adulte (Terres Inovia)

Il est important, si ce n'est déjà fait, d'installer de nouveau une cuvette jaune dans chaque parcelle de colza pour pouvoir mettre en évidence leur présence. Les charançons de la tige émergent des anciennes parcelles de colza. Il faut idéalement positionner la cuvette à leur proximité. Elle doit être placée à hauteur de végétation (comme sur le schéma) et remplie d'eau avec un peu de mouillant (liquide vaisselle par exemple). La cuvette jaune doit être relevée pour suivre la croissance de la culture.



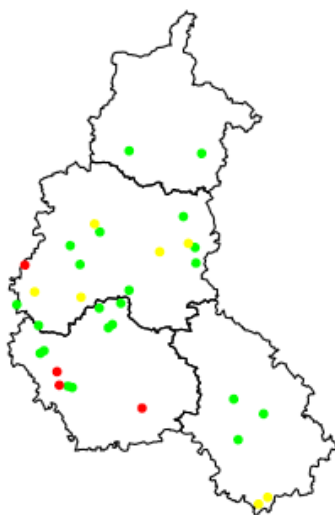
Lors du piégeage des charançons de la tige et pour faciliter la différenciation des 2 charançons, il est préférable de les laisser sécher et de les placer sur une feuille blanche.

b. Observations

33 % des parcelles du réseau BSV présentent des captures de charançons de la tige du colza pour un nombre moyen d'individus piégés de 4,6. Les captures sont encore hétérogènes sur la région et plutôt localisées sur la moitié sud de la région.

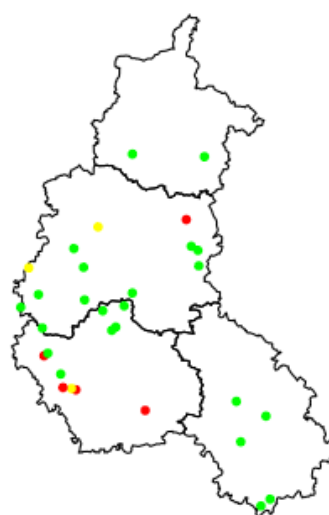
Certaines parcelles présentent des captures un peu plus importantes de charançons de la tige du chou. Mais les captures sont également très hétérogènes et ne représentent que 25 % des parcelles du réseau.

Localisation des captures de charançon de la tige du colza – Semaine 8



Piege : Nb de charancons tige du colza : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-10]

Localisation des captures de charançon de la tige du chou – Semaine 8



Piege : Nb de charancons tige du chou : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-46]

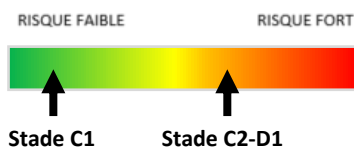
c. Seuil indicatif de risque

Concernant le charançon de la tige du colza, il n'existe pas de seuil indicatif de risque. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

Le charançon de la tige du chou est considéré comme peu ou pas nuisible dans des conditions normales de culture. Dans les faits, le risque est géré indirectement par la protection qui vise le charançon de la tige du colza. Cependant, une forte présence larvaire est un facteur de stress pouvant profiter à d'autres bioagresseurs.

d. Analyse de risque charançon de la tige du colza

Le vol débute en Champagne-Ardenne. Les captures sont encore faibles. Pour les parcelles au stade C1, le risque est faible. Pour les autres parcelles ayant atteint ou dépassé le stade C2, le risque peut être considéré comme moyen. L'évolution des captures est à surveiller dans les semaines à venir.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr